



Frodois

BAROMÈTRE KPMG/CGPME

L'ACCÈS AU CRÉDIT TOUJOURS DIFFICILE

Selon le 8^e baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME, un regain d'inquiétude face à la crise demeure chez les patrons. Il est renforcé par des difficultés récurrentes à obtenir la confiance des banquiers. CGPME et Caisse des dépôts en appellent à une culture du recours aux fonds privés.

Pessimisme ? 77 % des dirigeants d'entreprise se déclarent inquiets pour l'économie française (84 % pour les sociétés de 50 à 99 salariés). Ils étaient 69 % lors de la dernière vague d'octobre 2010. C'est ce qui ressort du 8^e baromètre de KPMG et de la CGPME. Une enquête de conjoncture réalisée par l'Ifop auprès de plus de 400 dirigeants d'entreprises de 10 à 500 salariés, entre les 9 et 14 décembre 2010. Petite précision : selon Jean-François Roubaud, président de la CGPME, l'inquiétude des patrons ne vaut pas pour leur entreprise. À l'origine de ce « sentiment d'insécurité » chez les patrons, selon Bernard Cohen-Hadad, président de la commission Financement des entreprises de la

CGPME : la hausse des coûts fournisseurs pour 51 % des sondés (soit une hausse de 9 points par rapport à septembre 2010 et de 21 points par rapport à janvier 2010), et la difficulté d'accès au crédit. « *La relation banque/PME demeure la poire d'angoisse. On sent toujours cette stabilité dans les besoins de financement*, indique Bernard Cohen-Hadad. *Lorsque l'on s'adresse aux banquiers, ils répondent « tout va bien ». Or, selon la Banque de France, les encours sont souvent supérieurs à 25 000 €* ». Ils sont ainsi 28 % (+7 points) à se déclarer impactés négativement par les conditions d'accès au crédit. Ce chiffre grimpe à 32 % pour les entreprises de 20 à 49 salariés et à 33 % pour celles de 100 à 249 salariés.

Les dirigeants interrogés n'hésitent pas à parler de « durcissement » dans leurs relations avec les banques. La mesure la moins populaire reste le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités (pour 43 % des sondés). Autre constat : pour accorder des prêts, les banques demandent moins de cofinancements (29 %, contre 38 % en septembre 2010). Elles auraient, en revanche, davantage tendance à réduire les crédits ou les facilités de trésorerie accordées (25 % des sondés, +3 %). 21 % des patrons interrogés déplorent également un allongement des délais d'acceptation (au-delà des 15 jours requis) par les banquiers.

PAS ASSEZ D'ARGENT PRIVÉ

Quel sera l'impact sur le financement des entreprises du coup de rabot donné par le gouvernement aux niches fiscales ? L'enquête menée par l'Ifop laisse apparaître que seulement 17 % des chefs d'entreprise interrogés pensent qu'il y aura des conséquences négatives sur le financement de leur entreprise. Augustin de Romanet se montre, lui, plus réservé. « *La réduction des niches fiscales nous fait craindre une pénurie de fonds propres pour les entreprises qui les sollicitent* », déclare le directeur général de la Caisse des dépôts et Consignations. Lequel pointe du doigt la frilosité des dirigeants de PME/TPE dans leur recherche de fonds propres. Jean-François Roubaud lui emboîte le pas. « *Le dirigeant de la TPE/PME doit apprendre à se dire que la banque du coin n'est pas le seul levier pour l'accès aux fonds propres* », renchérit le président de la CGPME. En clair : il doit apprendre ou se résoudre à penser « fonds d'investissement ».

Augustin de Romanet assure que l'institution qu'il dirige travaille avec les services de l'État sur la labellisation de fonds propres régionaux pour « *permettre la création de pipelines entre PME/TPE et fonds d'investissements* ». Le patron de la CDC estime qu'il n'y a pas assez d'argent privé car il n'y a pas assez de mesures incitatives. « *Nous sommes en train de passer d'une société de l'endettement à une société des fonds propres*, souligne ce dernier. *Tout le mal ne vient pas des banquiers. Il y a aussi des patrons qui ne souhaitent pas voir un financier au-dessus de leur épaule* ». ■ **SLIMANE BOUKEZZOULA**

UN NOUVEAU FONDS POUR LES TPE

Fondelia, jeune société d'investissement fondée en 2010, annonce le lancement de Micro Capital Investissement. Il s'agit d'une offre de financement (de 10 à 30 k€) réservée aux TPE censée « *aider les entrepreneurs à franchir un nouveau cap de développement pour créer, reprendre, développer*

une activité et passer les barrières souvent fermées des établissements bancaires ». La durée d'investissement du fonds peut aller jusqu'à 5 ans. À l'issue de cette période, l'entrepreneur, qui aura dans l'intervalle fourni des reporting réguliers sur son activité, rachète les titres détenus par Fondelia pour la valeur

déterminée lors de l'investissement. Si la société a été liquidée, Fondelia assume son risque d'associé actionnaire et perd le montant de son investissement, assurent les dirigeants de la société. « *En France, la majorité des investissements se concentrent sur des entreprises de plus de 10 salariés, délaissés*

sant les TPE, alors qu'elles représentent 93 % du marché. Fondelia ouvre la porte à ce segment délaissé », déclare Stéphane Taunay, président de cette société d'investissement propriété de Sopromec Participations, une filiale de Pélican Venture. **S.B.**
Renseignements : www.fondelia.com.